



Association ECU
(Environnement, Cadre de vie, Urbanisme)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social 6, le Mesnil 14790 Verson
(Tél 06.86.79.43.08)

Charte de l'Environnement

*Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.
Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.
Loi Constitutionnelle du 1er mars 2005*

Monsieur le Secrétaire Général
Préfecture du Calvados
rue Daniel Huet
14000 CAEN

Verson, le 20 octobre 2013

Objet: nuisances générées par le trafic autoroutier et la voltige :
(dossiers suivis par Mme BERARD et Mme VALLET.)

Monsieur le Secrétaire Général,

Je vous remercie de l'intérêt que vous nous avez manifesté lors de l'entretien que vous avez accordé à l'ECU et aux associations membres le 15 octobre dernier.

Comme suite j'ai l'honneur de vous informer que nous avons pris acte de votre volonté de vous rendre sur place pour examiner:

- avec la Mairie de Verson: les problèmes posés par les nuisances de l'A84.
- avec la Mairie de Troarn: les nuisances relatives à l'A13, et leurs conséquences.

et les dispositions prises ou susceptibles de l'être pour y remédier et plus généralement pour suivre avec un intérêt tout particulier l'évolution de ces dossiers et notamment celui lié à l'exercice de la voltige affectant CARPIQUET ainsi que les communes du Plan d'Exposition au Bruit à propos duquel le Comité de suivi de la Charte de l'environnement se réunira le 12 novembre prochain.

A cet égard j'ai noté votre volonté de vouloir associer l'ECU et les associations membres aux échanges qui pourraient avoir lieu avec les collectivités territoriales citées précédemment..

Dans le prolongement de ce qui vient d'être évoqué, nous espérons également votre appui pour avoir communication des chiffres officiels du trafic de l'A13 de 2012 et antérieurement (TMJA) ainsi que, comme par le passé, la liste des réclamations enregistrées par les services administratifs de l'Aéroport de CAEN CARPIQUET, de telle façon qu'il soit possible de réaliser un examen préalable aux échanges auxquels il est fait référence.

Espérant que cette requête aura votre agrément, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en,l'assurance de ma très haute considération.

J.L. ESTIVAL, Président de l'ECU
Membre du Conseil de Développement
CAEN la mer, CAEN Métropole
6, le Mesnil 14790 Verson
02.31.26.63.80/06.86.79.43.08
courriel : estival.jl@wanadoo.fr

Copie pour information aux Associations SNAD, A13 ODb, Association Anti Voltige

l'ECU est adhérente à l'UNCFA
l'ECU est membre du CA du CPIE Vallée de l'Orne